

# LES EUPHORYQUES

## CONCOURS DES VELOS FLEURIS

### Règlement du concours

#### **Article 1**

La Ville de Yutz est chargée de l'organisation de l'ensemble de l'événement "Concours des Vélos fleuris", dans le cadre du festival des EuphorYques, qui se déroulera le samedi 13 mai 2023, dans le Cœur de Ville de Yutz.

#### **Article 2 – Objet du concours**

Le concours est ouvert à tous les élèves scolarisés à Yutz, de la petite section jusqu'au CM2.

Chaque élève concourant aura à sa charge de décorer son propre vélo. Les techniques et les formats de décoration des vélos sont libres (fleurs naturelles, crépon, papiers colorés...).

Le défilé des vélos se déroulera le samedi 13 mai 2023 à partir de 13h30, depuis l'espace Michel Berger jusqu'à l'esplanade de la Brasserie. Le vélo devra être conduit par son décorateur.

Le jury délibèrera esplanade de la Brasserie et rendra son verdict à l'issue du défilé de tous les participants. Ce verdict sera définitif et sans appel.

#### **Article 3 – Inscriptions**

Les inscriptions devront être adressées **avant le 3 mai 2023** à l'adresse indiquée sur le coupon-réponse ou par téléphone au 03 82 52 31 10.

#### **Article 4**

Chaque participant se limitera à la décoration d'un seul vélo.

#### **Article 5 – Dates et lieux**

- **Date limite d'inscriptions : le 3 mai 2023**
- **Défilé des vélos décorés : le 13 mai 2023 à partir de 13h30, avenue des Nations.**
- **Remise des prix : le 13 mai 2023 à l'issue du défilé des vélos décorés, esplanade de la Brasserie**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de YUTZ afin de permettre l'organisation et la gestion de l'événement « Les EuphorYques ». Ces informations seront utilisées par le service culture et les services techniques de la collectivité et seront conservées durant 6 mois.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 Modifiée, vous disposez d'un droit de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez exercer vos droits par courriel à l'adresse [culture@mairie-yutz.fr](mailto:culture@mairie-yutz.fr) ou par courrier postal à : Hôtel de Ville, 107 Grand'rue 57970 Yutz

## **Article 6**

Les enfants se verront récompensés pour leur participation.

## **Article 7**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement si les circonstances les y contraignent.

## **Article 8**

La participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

## **Article 9**

Les responsables légaux des enfants participant au "Concours des vélos fleuris" autorisent l'organisateur à réaliser une promotion audio-visuelle de l'événement.

---

<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b>
-------------------------------

Je soussigné : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (si possible portable) : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Représentant légal de l'enfant : \_\_\_\_\_

Scolarisé en classe de \_\_\_\_\_ à l'école \_\_\_\_\_ de Yutz,  
souhaite inscrire mon enfant, avec son accord, au concours des vélos fleuris 2023 et accepte les termes  
du règlement.

*Signature*

*Coupon à renvoyer avant le 3 mai 2023  
à la Mairie de Yutz - Direction de la culture et de la vie associative - 107 Grand' rue - 57970 YUTZ*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de YUTZ afin de permettre l'organisation et la gestion de l'évènement « Les EuphorYques ». Ces informations seront utilisées par le service culture et les services techniques de la collectivité et seront conservées durant 6 mois.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 Modifiée, vous disposez d'un droit de rectification et de suppression de vos données. Vous pouvez exercer vos droits par courriel à l'adresse [culture@mairie-yutz.fr](mailto:culture@mairie-yutz.fr) ou par courrier postal à : Hôtel de Ville, 107 Grand' rue 57970 Yutz